



Rat der
Eidgenössischen
Technischen
Hochschulen

Conseil des
écoles
polytechniques
fédérales

Consiglio
dei
politecnici
federali

Cussegl da
las scolas
politecnicas
federalas

Board of the
Swiss Federal
Institutes
of Technology

Conseil des EPF, Haldeliweg 15, 8092 Zurich

Par e-mail à: IZA25-28@eda.admin.ch

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Département fédéral de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR

Zurich, le 18 septembre 2023 / CC

Consultation relative au Message sur la stratégie de coopération internationale 2025–2028: prise de position du Conseil des EPF

Monsieur le Conseiller fédéral,

Par la présente, nous vous remercions de nous donner l'opportunité de prendre position à propos du Message sur la stratégie de coopération internationale (stratégie CI) 2025–2028.

Le Conseil des EPF tient tout particulièrement à ce que l'expertise scientifique et les technologies détenues par les acteurs FRI fassent partie intégrante des activités déployées par la Suisse en matière de coopération internationale. De notre point de vue, il est essentiel que la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le SECO coopèrent plus systématiquement avec les acteurs FRI de Suisse et qu'ils instaurent des partenariats institutionnels d'enseignement et de recherche dans le but d'accompagner l'émergence de technologies innovantes destinées à améliorer les conditions de vie, d'une part, et de soutenir aux quatre coins du monde les politiques et programmes fondés sur des bases scientifiques, d'autre part. Pour pouvoir exploiter ces synergies potentielles, il faut agencer les modèles de financement de manière à tenir compte du mode de fonctionnement des institutions de recherche. Il s'agirait en particulier de renoncer aux *matching funds* pour les institutions financées par la Confédération et d'adapter les coûts indirects (*overhead*) pour les mandats.

L'implication des acteurs FRI permet aussi de s'appuyer sur des données scientifiquement fondées lors de la définition de l'orientation stratégique et de l'évaluation de l'impact de projets. Cette manière de procéder devrait systématiquement faire partie de la planification des programmes et être ancrée à l'échelle institutionnelle. Il y a quelque temps, la CI suisse a commencé, en collaboration avec des acteurs scientifiques, à réaliser des études d'impact pour certains projets triés

Conseil des EPF

Haldeliweg 15, 8092 Zurich
Hirschengraben 3, Case postale, 3011 Berne
T +41 58 856 86 82, www.cepf.ch

Prof. Michael O. Hengartner
T +41 58 856 86 01
michael.hengartner@ethrat.ch

sur le volet. Certes, cette manière de procéder est souvent plus complexe qu'une évaluation standardisée, mais elle est aussi plus parlante et constitue un outil important pour faire en sorte que les recettes fiscales investies dégagent le meilleur impact possible. Des scientifiques de l'ETH Zurich ont déjà rédigé une étude et des recommandations sur le sujet avec le concours de la DDC.¹ Compte tenu de ce qui précède, nous proposons que la DDC, le SECO et la Division Paix et droits de l'homme (DPDH) au sein du DFAE fassent collecter et analyser chaque année les faits scientifiquement fondés qui se rapportent à des secteurs d'importance stratégique. Nous recommandons par ailleurs de recourir davantage aux études d'impact doublées d'un suivi scientifique. De plus, il serait judicieux d'élaborer une stratégie générale sur la façon d'utiliser systématiquement l'évidence scientifique pour définir l'orientation stratégique de certaines instances et en particulier de la DDC, ce qui permettrait aussi de l'accompagner dans la sélection et la planification de ses projets (*research uptake strategy*).

Nous proposons qu'une **déclaration d'intention** soit ajoutée au rapport explicatif en p. 39 (chapitre 3.5.6 «Coopération avec d'autres acteurs: centres de recherche»). Formulation proposée:

«Cette coopération est essentielle pour une CI efficace et durable et tient compte, dans son agencement et sous l'angle des modèles de financement, du mode de fonctionnement des institutions de recherche afin d'exploiter les synergies de manière optimale. L'un des accents se place également sur l'utilisation de faits scientifiquement fondés lors de la définition de l'orientation stratégique et de l'évaluation de l'impact de projets, une démarche qu'il s'agit de renforcer et de systématiser.»

Par ailleurs, nous vous saurions gré de préciser, dans le chapitre consacré aux centres de recherche, que beaucoup de projets et d'initiatives en cours portent déjà leurs fruits (vaut également pour le chapitre «Nouvelles technologies») et qu'il est possible d'en tirer parti. Les programmes *Engineering Humanitarian Action* ainsi que *PeaceTech Alliance* sont deux exemples parmi d'autres de la participation du Domaine des EPF. Formulation proposée (chapitre 3.5.6, p. 39):

«Des collaborations sont établies tant avec des hautes écoles universitaires ou spécialisées, ... qu'avec des institutions internationales de recherche ou des fondations privées. Dans ce contexte, il est possible de tirer parti de projets existants qui ont fait la preuve de leur efficacité.»

Les liens de coopération scientifique tissés dans le monde entier au travers de partenariats doivent être consolidés dans une optique stratégique de long terme. Nous sommes convaincus que les connaissances scientifiques et les technologies que détiennent le Domaine des EPF et les acteurs FRI suisses peuvent aussi être d'une grande utilité dans le cadre des réflexions sur la reconstruction et la modernisation des infrastructures ukrainiennes. Plusieurs projets ont d'ailleurs déjà été lancés dans ce contexte. Le chapitre 3.4.2 consacré à la reconstruction de l'Ukraine est encore en cours de remaniement. Selon nous, il est important que la version finale mentionne explicitement le fait que **les acteurs FRI seront eux aussi impliqués dans la reconstruction de l'Ukraine**.

Pour conclure, le Conseil des EPF ainsi que les institutions du Domaine des EPF soutiennent, d'un point de vue scientifique (et sécuritaire), les investissements importants dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités qui sont évoqués dans le projet de message. La coopération internationale revêt un aspect sécuritaire certain. La paix et la démocratie, la stabilité et la prospérité, la protection du climat ainsi que de l'environnement et le développement durable sont

¹ https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/resultate-wirkung/20180417-evalbrief4_FR.pdf

autant de facteurs internationaux qui contribuent indéniablement à l'essor de la Suisse. L'ébauche en l'état actuel évoque des dépenses liées au soutien apporté à l'Ukraine et à sa reconstruction, dépenses qu'il est prévu de financer au moyen du budget dédié à la CI. Cela entraîne *de facto* une réduction des mesures de lutte contre la pauvreté dans les pays les plus démunis au monde, qui est pourtant l'une des priorités de la CI. Le budget pour la coopération internationale est donc sensiblement inférieur aux objectifs que la Suisse s'est engagée à respecter. A ce propos, permettez-nous d'attirer votre attention sur un sondage réalisé il y a peu par l'ETH Zurich, à l'occasion duquel la population suisse a fait part de son inquiétude quant à l'ampleur de la pauvreté mondiale et à ses conséquences possibles, entre autres pour notre pays.² Le rapport explicatif mentionne à plusieurs reprises la nécessité de mobiliser du capital privé. Représentant le point de vue de la communauté scientifique, nous souhaiterions émettre une réserve sur ce point. De récentes études ont montré qu'une telle mobilisation est certes faisable dans certains secteurs, comme l'industrie et l'exploitation minière, mais compliquée pour d'autres, comme le secteur social.³ Les unités de recherche du Domaine des EPF exposeront dans une prise de position séparée le point de vue de la communauté scientifique sur d'autres thématiques abordées dans le projet de message.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre prise de position et nous tenons volontiers à votre disposition en cas de questions.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de ma considération distinguée.

Michael O. Hengartner
Président

² https://ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/nadel-dam/documents/SPGC_Report_B_EN_web.pdf

³ «*Private finance mobilised by official development finance interventions: Opportunities and challenges to increase its contribution towards the SDGs in developing countries.*» Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, janvier 2023, p. 17s (<https://www.oecd.org/dac/2023-private-finance-odfi.pdf>).